

Commune Jeunes Admis

Construisons
ensemble
la politique locale
de **jeunesse** !



Fédération des Maisons de Jeunes
en Belgique francophone ASBL
FMJ ASBL

SOMMAIRE



- 3 **I**ntroduction
- 4 **Z**oom sur la campagne
«Commune Jeunes Admis»
- 6 **F**avoriser la citoyenneté au plan communal
- 7 **P**etit tour d’horizon: c’est quoi une MJ?
 - 8 **D**es jeunes s’expriment sur leur parcours...
 - 11 **Z**oom sur des actions de MJ
- 16 **T**émoignage d’acteurs politiques locaux
- 21 **C**harte d’engagement



INTRODUCTION

Croire aux talents des jeunes et à leurs potentialités, c'est **miser sur l'avenir de la société**. Cette jeunesse qui pilotera le monde de demain doit pouvoir s'approprier ce futur qui ne demande qu'à être inventé ! Pour l'aider à y parvenir, la commune est, à nos yeux, un maillon essentiel. Elle touche au plus près à la vie quotidienne des citoyens. Et, elle peut concrètement permettre de construire de réelles politiques de jeunesse alternatives, constructives,... dans un monde toujours plus global, où la crise devient la norme, ne laissant que peu de marges de manœuvre aux décideurs politiques.

Crise mondiale, crise économique, crise sociale... ne doivent pas être des prétextes à l'immobilisme. Les réelles solutions innovantes, face aux enjeux complexes auxquels nous sommes confrontés, viendront d'abord du niveau local, articulées à des initiatives citoyennes originales. Et qui mieux que les jeunes peuvent être porteurs de telles dynamiques qui construisent l'avenir ?

Vous l'aurez compris, la perspective de la FMJ (Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone) est de valoriser les actions positives, résolument volontaristes. Pire encore que l'immobilisme, nous regrettons d'assister, trop souvent, à de réelles dérives de l'action politique, qui stigmatisent et vont parfois jusqu'à

exclure clairement une frange essentielle de la population. Ainsi, sous l'effet de logiques sécuritaires sans fondement objectif, certaines communes ont pris, au cours de la dernière législature, des initiatives allant jusqu'à exclure les jeunes d'un certain nombre d'espaces publics.

Il nous semble essentiel de se doter d'un outil commun, entre pouvoirs publics locaux et associations de jeunes, pour faire avancer résolument des projets constructifs, participant de politiques de jeunesse actives, dynamiques,... qui misent réellement sur les ressources citoyennes des publics jeunes liés au territoire communal.

Les problèmes d'incivilité et d'insécurité ne sont pas l'apanage des jeunes, comme certains le laissent croire... Notons d'ailleurs que nombre de jeunes se plaignent également de ces problèmes dont ils souffrent en première ligne.

La FMJ considère qu'une approche qui responsabilise les jeunes, qui leur offre des espaces d'épanouissement liés à leur âge et à leurs centres d'intérêt, doit être privilégiée. C'est clairement dans cette voie que se situent toutes les initiatives qui émanent de notre réseau.

Ce sont là les enjeux essentiels qui fondent la campagne : « **Commune Jeunes Admis** ».

Vital Wouters,
Président de la FMJ ASBL





Zoom sur la campagne « COMMUNE JEUNES ADMIS »

La campagne « **Commune Jeunes Admis** » vise à activer des politiques communales qui misent sur les jeunes.

Cette campagne est articulée à une charte d'engagements réciproques, intégrée à cette brochure. Celle-ci est signée entre la FMJ, une autorité communale compétente dans les matières *culture* et *jeunesse* et une Maison de Jeunes (MJ) lorsque celle-ci existe sur le territoire.

Elle est développée en partenariat avec : la Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes (COJ), le Conseil de la Jeunesse (CJ), le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, la Ligue des Familles et la Ligue des Droits de l'Homme.

Une campagne qui repose, aussi, sur un important plan médias.

Dès qu'un élu local marque son accord pour faire de sa commune une « Commune Jeunes Admis », il bénéficie d'une visibilité renforcée à travers :

↳ notre listing des communes signataires, systématiquement actualisé, et disponible sur notre site www.communejeunesadmis.be,

↳ à cette même adresse, un espace lui sera consacré pour exprimer ses motivations à signer la charte « Commune Jeunes Admis », et pour présenter les projets « jeunes » qui sont/seront développés en cours de législation,

↳ toutes les réalisations, en cours de campagne, pourront faire l'objet de communications ciblées, via notre site web, ou via les médias,

↳ des temps d'actions symboliques construits de manière concertée, sur le ter-

ritoire communal, en interaction d'ailleurs avec les diverses associations de Jeunesse existantes (MJ ou autres) pour médiatiser la signature commune de la charte,

↳ l'édition d'une revue qui reprendra, à la fin de cette législature, les actions/initiatives prises au plan des communes, dans le cadre de cette campagne,

↳ une page Web dédiée à cette campagne, sur un réseau social. Celle-ci sera activée et systématiquement actualisée.

La campagne pourra s'appuyer sur un important réseau de MJ existantes.

Là où des MJ existent, celles-ci pourront jouer un rôle moteur en vue de favoriser des contacts dynamiques entre jeunes et autorités communales (cela représente déjà plus de 100 communes wallonnes et bruxelloises).

Mais où sont donc présentes les MJ du réseau FMJ ?



Là où aucune MJ n'existe, la commune trouvera en notre fédération un interlocuteur valable pour accompagner une politique de la jeunesse, au sens global, davantage dynamique : cela pourra aller d'une action commune destinée à soutenir des initiatives de jeunes relativement informelles à des actions préalables à la mise en œuvre d'une éventuelle future MJ sur le territoire communal.

Ces actions feront l'objet de campagnes de médiatisation concertées et adaptées, le cas échéant.

Au-delà de ce qui est conçu, d'autres actions de communication seront sans aucun doute mises en œuvre, au fur et à mesure des développements que connaîtra notre campagne d'action.



Favoriser la citoyenneté au plan communal

Nous sommes à contre-courant d'initiatives très médiatisées qui ont marqué les élections du 14 octobre 2012, telles que l'abaissement de l'âge de l'application des sanctions administratives communales (SAC) à 14 ans. N'y a-t-il pas de meilleur signal à envoyer pour construire du lien social et favoriser la citoyenneté ? C'est pourquoi nous vous proposons des objectifs et des moyens, pour construire une politique locale, communale, qui assume et mise sur les ressources vitales de son territoire !

Il existe, au plan communal, de nombreuses associations de jeunesse qui contribuent, comme nous, à construire une citoyenneté active, pour et par les jeunes. Citons, à titre d'exemple, sans que cette liste ne soit exhaustive, des initiatives telles que les Organisations de Jeunesse, les Mouvements de Jeunesse, les Centres d'Information pour jeunes, les Auberges de Jeunesse et autres Centres de Rencontres et d'Hébergement, les Clubs de Jeunes plus informels ou encore des Services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO). Toutes participent d'un même élan, porteur de plus de participation active des jeunes à leur vie sociale et culturelle.

Parmi ces initiatives, les **Maisons de Jeunes (MJ)** sont un levier important, un interlocuteur privilégié d'une politique jeunesse au niveau local. Dans leur mission de développement de la citoyenneté et de la culture des jeunes, elles travaillent déjà systématiquement en collaboration avec le tissu associatif et permettent ainsi de créer et favoriser des liens, de la vie entre les différentes structures associatives ainsi

qu'entre tous les habitants d'un même territoire. La FMJ soutient une politique locale de jeunesse axée sur les actions socioculturelles, autrement dit une politique culturelle de jeunesse. Par le biais d'actions culturelles, le secteur jeunesse permet aux jeunes d'exprimer qui ils sont, ce qu'ils vivent et ce qu'ils veulent ! Ils peuvent ainsi analyser leur situation, la société dans laquelle ils vivent, et s'interroger sur les valeurs et les repères qui la fondent. Ces expériences diverses les aident à repenser l'avenir de la société, leur propre avenir au sein de celle-ci.

Plutôt que de réduire l'action jeunesse à des dispositifs répressifs et sécuritaires, il y a donc lieu de miser sur les actions culturelles qui, quant à elles, permettent réellement aux jeunes de devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (C.R.A.C.S.) !

Développer une politique culturelle de jeunesse¹, c'est donc :

- considérer les jeunes et les valoriser ;
- leur accorder une place dans la société ;
- les écouter et répondre à leurs besoins, envies et intérêts ;
- viser leur émancipation et leur autonomie ;
- soutenir le développement des structures qui œuvrent en leur faveur ;
- permettre aux jeunes, avec les acteurs locaux, de devenir des CRACS.

Développer une politique culturelle de jeunesse, c'est finalement construire l'avenir de la société. C'est **oser la confiance avec les jeunes !**

¹ Notamment, conformément aux principes de la Convention Internationale relatives aux Droits de l'Enfant (CIDE).



Petit tour d'horizon : c'est quoi une MJ ?

Rurale ou urbaine, une MJ accueille principalement des jeunes âgés de 12 à 26 ans, sans aucune discrimination de nationalité, de sexe,...

Aujourd'hui, 147 MJ sont agréées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et répondent au Décret¹ « Centres de Jeunes » qui réaffirme avec force les principes d'éducation permanente et de pédagogie active.

La MJ est avant tout une association sans but lucratif (ASBL), composée d'une équipe d'animation professionnelle et d'une Assemblée Générale qui est représentée par un Conseil d'Administration. Ce dernier est le garant d'une cohérence entre l'action menée, le contexte dans lequel elle est travaillée et les exigences décrétales.

Les Maisons de Jeunes sont :

- Des lieux d'accueil (libres d'accès et ouverts plusieurs jours par semaine), de rencontre, de socialisation, d'écoute et de vie véhiculant des valeurs de solidarité, de respect, de tolérance, de découverte de soi et de la différence en vue de contribuer à un meilleur « vivre-ensemble » !
- Des lieux de participation et de citoyenneté où les débats peuvent se dérouler, où les projets personnels et collectifs des jeunes peuvent se construire en dehors des lieux d'éducation formels tels que l'école ou la famille !
- Des lieux d'actions socioculturelles où les jeunes peuvent découvrir leurs potentiels, construire leurs identités, comprendre leur culture et s'exprimer !

Pour mieux vous rendre compte de cette diversité d'activités et d'actions, n'hésitez pas à pousser les portes d'une MJ et à y rencontrer les jeunes et leur équipe d'animation. Il y a certainement une MJ près de chez vous !

Retrouvez les coordonnées complètes des 147 MJ agréées par la Fédération Wallonie-Bruxelles sur le site www.servicejeunesse.cfwb.be, à l'onglet « les opérateurs ».



Depuis 2012, le secteur MJ possède sa propre identité visuelle. Un logo qui lui permet d'ancrer le projet « MJ » dans l'histoire et dans l'avenir.

MAISON DE JEUNES AGRÉÉE PAR LA
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

¹ Décret déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations du 20/07/2000.



Des jeunes s'expriment sur leur parcours...



ALEXANDRE VANGUERS,

Animateur guitare à la MJ Les Trixhosaures (Flémalle)

« J'ai poussé la porte de la MJ Les Trixhosaures pour participer à l'atelier Rap et à l'atelier audiovisuel. Un jour, me voyant pratiquer de la guitare, Vincent, animateur à la MJ, m'a proposé de mettre en place un atelier Rock. Cela fait quatre ans, bientôt cinq, que j'anime cet atelier. Récemment, j'ai émis la volonté de suivre une formation à l'animation et à ce même moment, la FMJ proposait une formation intitulée « acteur de ma MJ, acteur de mon quartier ». Grâce à cette formation,

j'ai construit des outils pour mon atelier et réfléchi ma place par rapport aux jeunes. Tout ce parcours me procure un bien-être et une satisfaction car à travers la MJ et l'atelier, plutôt que de flâner à l'extérieur, les jeunes font une activité constructive qui développe leur autonomie et leur responsabilité. À l'avenir, je souhaite continuer à animer l'atelier et le propulser à une plus grande échelle en organisant des concerts et participer ainsi à la vie locale, à un réseau. »



SAMIR ZAOUI,

Animateur bénévole et administrateur à la MJ de Saint-Nicolas

« Mon parcours a commencé à l'Espace Jeunesse de St-Nicolas, un service d'aide aux jeunes. J'occupais le lieu avec des amis jusqu'au jour de sa fermeture. Alors, avec l'équipe de l'Espace Jeunesse, nous avons réfléchi à la possibilité de mettre sur pied un nouveau lieu de rencontres et d'échanges. La Maison de Jeunes (MJ) s'est imposée comme une évidence. Parallèlement à cette mise sur pied, l'Espace Jeunesse m'a suggéré de suivre une formation à l'animation pour prendre en charge la MJ. Cette formation m'a donné le goût à l'animation et depuis lors, j'anime l'atelier cuisine à la MJ. Etant là depuis sa création, j'ai tenu à être membre du Conseil d'Administration et à réfléchir ainsi aux activités, projets et trajets de la MJ.

Le travail avec les jeunes, les responsabilités, ... tout ce cheminement a eu un réel impact positif sur ma vie et une répercussion sur mes choix d'orientation puisque j'ai entamé des études d'assistant social. Après mes études, je souhaite développer l'emploi au sein des structures jeunesse et notamment à la MJ. En effet, nous sommes actuellement cinq bénévoles en soutien au coordonnateur et ce, pour environ 150 jeunes ! Je ne sais pas encore dans quelle structure je pourrai développer ce travail, mais je sais d'ores-et-déjà sur qui je peux compter pour me soutenir dans cette voie ! »



ALEXANDRE BÉÂTRE,

Informaticien

Bénévole à la MJ de Quiévrain

« J'ai commencé à fréquenter la MJ de Quiévrain à l'âge de 14 ans. À l'époque, je cherchais un local pour pratiquer la guitare électrique en dehors de la maison familiale. Plus qu'un local, la MJ s'est avérée un lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres jeunes et l'équipe d'animation. De ces rencontres est né, en 2000, le groupe « Klaws » dans lequel je joue. Répétitions, concerts, enregistrement de l'album, nous devons énormément à la MJ qui nous a soutenus à chacune de ces étapes.

Au fur et à mesure du temps, je me suis engagé dans la vie de la MJ. Au départ, comme simple bénévole au Sunrock Festival. Ensuite, comme organisateur bénévole du Festival des Floralies et du Rock or Ride. J'ai également participé à la mise sur pied d'un studio d'enregistrement à la MJ et aujourd'hui, je suis entièrement responsable de sa

gestion. Enfin, pour être au plus proche des choix de la MJ, j'ai intégré le Conseil d'Administration, en qualité de secrétaire.

Récemment, j'ai suivi une formation de deux jours, délivrée par le collectif MJ-Music, pour apprendre le métier de régisseur de spectacle afin de participer activement à la dynamique musicale de ma MJ et du collectif MJ-Music.

Je m'appelle Alexandre Béâtre, je suis informaticien, musicien, membre organisateur de nombreux événements, régisseur de spectacle, secrétaire du Conseil d'Administration et responsable du studio d'enregistrement de la MJ de Quiévrain. À travers ce parcours, il est évident que la MJ a eu un impact positif sur ma vie, mes choix et ma vision de l'engagement et du plaisir. »



FRÉDÉRIC ANNOYE,

Économiste au Service Public de Wallonie

Président du Centre Rural La Bruyère (Maison des Jeunes ASBL)

« Adolescent, j'ai fréquenté le Club des Jeunes de Bovesse dont je suis devenu le trésorier à l'âge de 17 ans. Cet engagement a eu un impact sur mon parcours scolaire. À l'époque, je poursuivais des études secondaires techniques en menuiserie. Rien ne me prédestinait à des études supérieures et pourtant, l'amour du chiffre suscité par cette première expérience m'a convaincu d'entamer un

Baccalauréat en comptabilité, suivi d'un Master en Finances.

Lorsque le Club des Jeunes de Bovesse fut rattaché au Centre Rural La Bruyère, j'ai rejoint le Conseil d'Administration. Depuis 2009, je suis Président de ce CA et gère tant les aspects comptables que les tâches inhérentes à mon rôle de président. »

Zoom sur des actions de MJ

Parmi la multitude d'initiatives riches, variées et pertinentes de notre secteur, voici une sélection de démarches citoyennes portées par des jeunes de MJ.

« Ceci n'est pas un jeune », les jeunes valorisent leur image !

Dans le cadre de la Quinzaine de l'Égalité des Chances et de la Diversité, les jeunes de cinq MJ bruxelloises (Neder-Over-Hembeek, CEDAS et VISION à Schaerbeek, XL'J et Ganshoren) se sont unis pour valoriser l'image positive de la jeunesse. Ces jeunes ont mis en lumière leurs potentiels au travers de diverses créations (courts-métrages, photos, peintures,...) s'appuyant sur des thèmes tels que les stéréotypes, l'égalité entre filles et garçons, l'acceptation de l'homosexualité, la richesse de la diversité (culturelle, sociale...) et l'acceptation des personnes handicapées.

Des créations que les jeunes ont pu exposer au grand public lors du festival « Ceci n'est pas un jeune », honoré par la présence d'Evelyne Huytebroeck, Ministre de la Jeunesse.

Novembre 2011 - Contact : Nathalie Heusquin, conseillère pédagogique à la FMJ: 02 534 27 87





« Thier-à-Liège, un quartier plein d'histoires », les jeunes et les habitants s'expriment dans un livre collectif !

Au sein du quartier multiculturel et populaire du Thier-à-Liège, les acteurs de la MJ locale ont donné la parole aux habitants. Ainsi, enfants, jeunes, adultes et aînés ont été sollicités pour partager leur vision du quartier par le biais d'un texte, d'une photo ou d'un dessin.

De ce travail collectif est né un livre illustré de qualité qui contribue à aider chacun à découvrir la culture de l'autre et favoriser ainsi le vivre-ensemble et le respect mutuel.

Juin 2012 – contact : Etienne Droussin, coordonnateur de la MJ du Thier-à-Liège: 04 227 56 40

« RamDam TV », les jeunes sensibilisent les télé-spectateurs au respect de l'environnement !

Parmi les nombreuses initiatives du Centre de Jeunes et de la Culture de Rochefort en faveur du développement durable, les jeunes ont réalisé une émission spéciale sur le respect de l'environnement dans le cadre du projet « RamDam TV », une émission de télé annuelle réalisée par et pour les jeunes, et relayée par Matélé, la chaîne de télévision locale.

RamDam 3, portant sur la préservation de la nature, a reçu le Prix belge de l'énergie et de l'environnement !

Grâce à ce projet ludique et sympathique, les jeunes apprennent à se responsabiliser et à développer leur sens critique.

Depuis 2006 - contact : Claude Adam, coordonnatrice du Centre de Jeunes et de la Culture de Rochefort : 084 21 40 48





« Burning floor », les jeunes animent la vie culturelle de leur ville !

Depuis plusieurs années, les jeunes de la MJ Robert Beugnies à Cuesmes organisent (avec l'appui du collectif « Out of control », de « Alerte Urbaine » et de leur équipe d'animation) le « Burning Floor » : un événement comprenant un concours chorégraphique hip-hop ainsi que des rencontres et démonstrations tous styles de danse confondus.

Chaque année, le temps d'un week-end, en octobre/novembre, « le Manège » de Mons accueille près de 200 danseurs et 1500 personnes (adultes, jeunes, familles, professionnels, amateurs, ...)!

Le Burning Floor permet aux jeunes d'exprimer leurs talents à un public large, à la fois multigénérationnel et multiculturel, et de changer positivement l'image que les adultes peuvent avoir d'eux et de la culture hip hop.

Depuis 2006 – contact : Henriette Jungst, coordinatrice de la MJ Robert Beugnies à Cuesmes : 065 33 65 15

Tous ces projets montrent à quel point le projet « MJ » a du sens ! À travers différentes disciplines socioculturelles et artistiques, les jeunes s'expriment, échangent, partagent, expérimentent, ... en vue de développer leur sens critique et leur autonomie. Les exemples de projets montrent également que les MJ développent de nombreux partenariats avec les associations locales et génèrent ainsi des rencontres intergénérationnelles et interculturelles riches et porteuses de sens !



Expositions et performances par les jeunes de « XL'J » lors de la Museum Night Fever 2011.

Jeunes « en difficulté »,
jeunes « sans emploi »,
jeunes « peu ou non qualifiés »,
jeunes « délinquants »,
jeunes « exclus »,
jeunes « drogués », ...

STOP AUX CLICHÉS !

Renvoyer une image négative des jeunes, c'est les empêcher de (se) construire.

Les jeunes expriment chaque jour leur besoin d'être valorisés et considérés comme des citoyens à part entière.

La politique ne doit donc plus répondre systématiquement par la prévention et le contrôle, mais mettre la priorité sur une politique de valorisation et de promotion de la jeunesse !

Témoignages d'acteurs politiques locaux

Au vu de ces actions à caractère culturel, la MJ peut être un véritable levier dans la construction d'une politique culturelle de jeunesse au niveau local. De nombreux échevins en sont d'ores et déjà convaincus et font le choix d'écouter et de soutenir leur MJ. Découvrez leurs témoignages...



Charles GARDIER (MR)



1^{er} Echevin de la Ville de Spa en charge notamment de la Jeunesse, administrateur du Centre de Jeunes de Spa et également co-fondateur et co-directeur des Francofolies de Spa.

« J'affectionne particulièrement les outils jeunesse et culture. À l'ère des réseaux sociaux, la culture permet de combattre le repli sur soi et de mettre en contact les jeunes entre eux mais aussi avec des adultes et des professionnels. Elle contribue également à la citoyenneté et l'émancipation des jeunes.

Une politique culturelle de jeunesse au niveau local est donc essentielle ! Elle doit réunir la commune et les acteurs socioculturels pour

construire des partenariats. Parmi ces acteurs, la MJ a toute sa place dans le débat car elle est l'outil qui permet de développer la citoyenneté des jeunes par le biais d'actions à caractère socioculturel et sportif. Investir dans la MJ, c'est investir dans l'avenir de notre société !

Au Centre de Jeunes de Spa, les jeunes et l'équipe d'animation développent de nombreuses actions vers l'extérieur : des projets avec les habitants de la commune, des projets intergénérationnels et même internationaux, ... témoins de cette volonté de faire naître le vivre-ensemble chez les jeunes et dans la ville. »

Mathilde VANDORPE

(CDH)



Echevine de la Jeunesse, de l'Égalité des chances et de l'Environnement (P.C.G.E.-Déchets) à Mouscron.

« Une politique culturelle de jeunesse doit renforcer la formation des jeunes à la citoyenneté en tenant compte du contexte économique, culturel et social de la Ville, de la Commune. Elle doit aussi accentuer les collaborations tout en donnant les moyens à chaque Maison de Jeunes (MJ) d'atteindre l'autonomie.

Je suis moi-même membre des Conseils d'Administration de deux MJ à Mouscron : *La Frégate* et *La Prairie*. De nombreuses collaborations et passerelles existent entre mon service et ces MJ, que ce soit dans le cadre de l'organisation de plaines de vacances ou dans la mise sur pied de nombreux projets.

Mon service soutient également les différents mouvements de jeunes via le COJM (Conseil des Organisations de Jeunesse de Mouscron) tant logistiquement (mise à disposition de locaux, matériels, ...) que financièrement (subside, prêt à taux zéro, ...) tout en assurant le secrétariat.

La jeunesse étant l'avenir de la commune, nous continuerons à soutenir et à promouvoir les différents Centres et Mouvements de jeunes. Nous mettrons ainsi tout en œuvre pour pérenniser leur survie.

Il me semble également essentiel de mettre l'accent sur la citoyenneté en invitant les différents acteurs de la jeunesse à s'impliquer davantage dans leur commune. »

Jean-Michel JAVAUX

(Écolo)



Bourgmestre de la Commune d'Amay, en étroite collaboration avec les Maisons de Jeunes de Huy et de Saint-Georges.

« Ici, la politique culturelle, cela marche bien. Nous avons par exemple une scène très vive : je suppose que vous connaissez Showstar, Jeronimo, l'Atelier Rock, ... Nous avons une scène rock, une scène hip-hop, une scène de création musicale très dense dans la région de Huy. Au Centre Culturel d'Amay, nous avons des « résidents », des groupes peuvent répéter gratuitement et ensuite, ils jouent dans divers endroits comme aux Fêtes de Wallonie. C'est assez dynamique.

Par contre, la culture de la participation des jeunes dans notre commune, c'est plus compliqué. Nous sommes dans une commune rurale, où il n'y a qu'une école secondaire, les jeunes sont vite attirés par Liège ou Huy. Leurs centres d'intérêt ne sont pas liés à Amay, ne se concrétisent pas nécessairement sur notre commune. C'est pour cela d'ailleurs que, selon moi, ici, nous devons nous orienter davantage vers les 13-18 ans. C'est à ce niveau que le manque est le plus grand. Il y a énormément d'activités pour les enfants, mais trouver les activités qui correspondent aux envies des jeunes ados, qui ne savent pas se déplacer, n'est pas évident. Il y a donc là,

en ce qui nous concerne, une cible identifiée en termes de politique à déployer.

Nous ne possédons pas de Maisons de Jeunes (MJ) pour des raisons essentiellement budgétaires. Nous allons donc à la rencontre de ces jeunes à travers des lieux existants ou en créant de nouveaux espaces de discussion.

Ainsi, nous organisons le Carnaval et la Fête des Ados avec des activités sportives et artistiques ou encore un week-end entier centré sur les envies et les besoins des ados.

Nous avons également créé un Espace Jeunes. C'est un bénévole de 21 ans qui s'est proposé de veiller au bon déroulement des événements organisés. Nous avons souhaité valoriser cet engagement citoyen en le nommant président! Il est aidé par un autre jeune engagé par la commune et ensemble, ils participent, avec les jeunes de l'Espace Jeunes, à l'organisation de certains événements portés par d'autres associations.

Enfin, la Commune a développé un axe jeune via le Plan de Cohésion Sociale (PCS) qui a permis d'engager un éducateur de rue qui travaille avec une quarantaine de jeunes. Un partenariat intéressant s'est développé

entre lui, ces jeunes, l'AMO (Service d'Aide en Milieu Ouvert), le Centre Culturel, la MJ « La Mezon » à Huy et la MJ de Saint-Georges. Ceci a permis d'organiser le festival rock dans le cadre des Fêtes de Wallonie.

Nous espérons un jour être soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour financer une MJ. Mais d'ici là, nous continuons à écouter les jeunes, à les impliquer dans nos choix et dans la vie locale, notamment à travers la culture. Dans le passé, nous avons

beaucoup travaillé et réalisé pour les aînés et les plus jeunes enfants, moins pour les ados. C'est pour cela qu'une nouvelle échevine, ayant une expérience en animation jeunesse, a été désignée en cours de législature afin de reprendre les compétences Culture, Fêtes, Tourisme et Jeunesse, ceci dans le but de donner un coup d'accélérateur aux projets développés ci-dessus. Soulignons que de nombreux projets sont en bonne voie de réalisation. »

Olivier FIEVEZ (PS)



1^{er} Echevin de la Ville de Braine-le-Comte et Président du Conseil d'Administration de la MJ La Tôle Errante à Braine-le-Comte.

« Je crois sincèrement à l'importance fondamentale de l'existence d'une MJ sur le territoire d'une commune car elle est l'un des maillons du développement de la citoyenneté pour les jeunes générations.

Une politique culturelle de jeunesse doit être construite au niveau local et se décliner

notamment sous forme de partenariats. À Braine-le-Comte, nous avons une MJ et un Centre Culturel, les collaborations sont naturelles. Beaucoup d'initiatives sont menées aussi avec les services communaux de la jeunesse, des sports, des seniors, ... C'est vrai aussi qu'en tant que 1^{er} Echevin de la Ville, je peux jouer un rôle de facilitateur et contribuer au décloisonnement entre les différents services. »



Charte d'engagement

Cette Charte est un engagement qui est pris entre une Commune, la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone et une Maison de Jeunes (quand il y en a une présente dans la commune).

Elle se veut **volontaire et non contraignante**. Elle ne peut, en aucun cas, être utilisée comme un instrument de sanction et/ou de pression !

Elle vise à prendre des engagements mutuels concrets, entre 2013 et 2018, à travers la mise en œuvre d'actions afin de développer et/ou renforcer une politique locale de jeunesse.

Engagements mutuels...

Par notre initiative commune, nous nous engageons concrètement :

- ↘ à développer/renforcer une politique locale de jeunesse axée sur l'émancipation, l'autonomie et l'épanouissement de jeunes à travers des actions socioculturelles ;
- ↘ à soutenir/développer les processus de participation des jeunes à la vie locale en mettant en place des moyens et des conditions adaptés à la réalité des jeunes ;
- ↘ à promouvoir les cultures jeunes locales, entre autres en leur donnant plus d'espaces d'expression ;
- ↘ à offrir des lieux d'innovation et d'expérimentation aux jeunes qui les aideront à repenser l'avenir de la société, leur propre avenir au sein de celle-ci, dans une perspective de changement ;
- ↘ à encourager l'initiative, la prise de responsabilités et l'éducation à la citoyenneté ;
- ↘ à privilégier des actions articulées avec l'ensemble du tissu associatif pour permettre ainsi de créer des liens entre les différentes structures, entre tous les habitants d'un même territoire.



Charte d'engagement

Engagements communaux...

La Commune s'engage, autant que possible :

- ✎ à prendre diverses initiatives au bénéfice des jeunes de l'entité, tout en soutenant singulièrement les associations déjà existantes, ceci en vue du développement de la citoyenneté et de la culture, par et pour les jeunes ;
- ✎ à donner davantage la parole aux jeunes dans l'élaboration des projets locaux qui les concernent. Dans ce cadre, la commune s'engage notamment à renforcer ses structures participatives ;
- ✎ à favoriser la mise en réseau, la diffusion d'information et/ou l'octroi de soutiens (infrastructure, logistique, humain, financier,...) qui sont autant de ressources utiles, voire indispensables, à la co-construction de cette dynamique politique ;
- ✎ à intégrer la politique de jeunesse locale dans d'autres politiques, plus transversales. Ainsi, des questions telles que l'accessibilité des infrastructures publiques (en particulier des centres de loisirs, sportifs et/ou culturels, tels que bibliothèques, médiathèques, centres culturels,...), l'aménagement et la sécurisation des espaces publics, le développement de la mobilité notamment via les réseaux de transport en commun,... trouveront des réponses adaptées aux problématiques vécues par les jeunes.

Engagements de la FMJ...

La FMJ s'engage, autant que possible, à mettre ses ressources internes à la disposition d'acteurs communaux décidés à mettre en œuvre de telles politiques communales de la Jeunesse.

La FMJ s'engage :

- ✎ à mobiliser son réseau de Maisons de Jeunes (MJ) autour de cet enjeu ;
- ✎ à soutenir les équipes d'animation des MJ de son réseau ;
- ✎ à soutenir, en interaction avec d'autres associations de jeunesse, les diverses initiatives qui seront prises pour encourager de réelles politiques novatrices au plan des communes, aux côtés des jeunes de l'entité ;
- ✎ à accompagner, dans la limite de ses missions et de sa disponibilité, les actions jeunesse au plan communal ;
- ✎ à médiatiser les actions émanant de la campagne « Commune Jeunes Admis ».

Charte d'engagement

Singulièrement, au plan de la commune de, les premiers projets locaux qui existent en la matière consistent en (objectifs et perspectives de politique communale de la jeunesse à atteindre en cours de législature) :

- ↘ _____
- ↘ _____
- ↘ _____
- ↘ _____
- ↘ _____
- ↘ _____
- ↘ _____

Par la présente, nous nous engageons à respecter les principes et valeurs stipulés dans cette charte. Nous nous engageons à développer, sur le territoire communal de l'entité de, des initiatives qui visent à renforcer une politique culturelle de jeunesse.

Fait à, en autant d'exemplaires que de signataires.

Pour la Commune,

Pour la FMJ,

Pour la Maison de Jeunes,

Cachet - Nom et Fonction

Cachet - Nom et Fonction

Cachet - Nom et fonction

Cette campagne est coordonnée par la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL)

Ont collaboré à cette brochure : Alexandre Wanguers, Frédéric Annoye, Samir Zaoui, Alexandre Béâtre, Charles Gardier, Mathilde Vandorpe, Jean-Michel Javaux, Olivier Fiévez et l'équipe de la FMJ ASBL.

Direction : Antoinette Corongiu - fmj@fmjbf.org - 04 223 64 16

Coordination de la campagne : Dimitri Barthélemy - d.bathelemy@fmjbf.org - 04 223 64 16

Communication : Betina Youssef - b.youssef@fmjbf.org - 04 274 50 45

Mise en page : Laurence Drion

Editeur responsable : Vital Wouters - Place Saint Christophe, 8 à 4000 Liège

Brochure réalisée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Service de la Jeunesse) et de la Wallonie (Emploi)

La FMJ ASBL est une association sans but lucratif, indépendante et pluraliste, dont les membres sont directement issus des Centres de Jeunes et des initiatives affiliés. Fondée en 1954, elle est une Organisation de Jeunesse (OJ) reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle compte 112 associations affiliées, essentiellement des MJ, et son action couvre l'ensemble de la Wallonie et Bruxelles.

La FMJ ASBL favorise la citoyenneté active, critique et responsable des jeunes et lutte contre toute forme d'exclusion. Elle soutient et suscite également, dans le cadre des Centres et Maisons de Jeunes et par les moyens de l'éducation permanente, la mise en oeuvre, par et pour les jeunes, d'actions visant des changements sociaux, culturels et économiques. Enfin, elle fait la promotion d'une politique culturelle de jeunesse qui mise sur les potentialités des jeunes.



FMJ ASBL
Siège social

Place Saint-Christophe, 8 à 4000 Liège
Tél.: 04 223 64 16 | Fax: 04 223 70 60
fmj@fmjbf.org | www.fmjbf.org
www.communejeunesadmis.be

FMJ Mons : 065 31 46 60

FMJ Bruxelles : 02 534 27 87

Avec le soutien du Service de la Jeunesse et de la Wallonie.



Wallonie

Cette campagne est développée en partenariat avec: la Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes (COJ), le Conseil de la Jeunesse, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, la Ligue des Familles et la Ligue des Droits de l'Homme.

